Commission des transports Québec

NUMÉRO DE LA DÉCISION : QCRA11-00064

DATE DE LA DÉCISION : 20110727

NUMÉRO DE LA DEMANDE : 4-M-330960-101-SI

NUMÉRO DE LA RÉFÉRENCE : Q11-81256-6

PERSONNE DÉSIGNÉE : Patricia Caron

Personne(s) visée(s) :

CGF-TECH INC.
CGS-Tech Inc.
Demandeur
NIR : R-591178-0 Dossier : 4-M-330960

DÉCISION

[1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de **CGF-TECH INC**.

[2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec[1].

[3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds[2].

PAR CES MOTIFS, **la Commission des transports du Québec :**

ACCUEILLE la demande;

AUTORISE la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

MARQUE : FORD
ANNÉE : 2006
NUMÉRO DE SÉRIE : 1FTWX31P06EB16054

MARQUE : FORD
ANNÉE : 2006
NUMÉRO DE SÉRIE : 1FTWW33P56ED08313

MARQUE : STERL
ANNÉE : 2007
NUMÉRO DE SÉRIE : 2FZHAZCV97AX61168

À L'ACQUÉREUR SUIVANT : **LOCATION D'ÉQUIPEMENTS JP INC.**

_____
Patricia Caron
Personne désignée

[1] L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.
[2] L.R.Q. c. P-30.3.